

**COMITE LOCAL DE SUIVI**  
**de la méthode nationale d' attribution**  
**de places d'examen du permis de conduire**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 OCTOBRE 2014**

**PARTICIPANTS :**

**Administration**

Monsieur Mohammed ABDOUNE – Préfecture/Chef du bureau de la circulation  
Monsieur Patrick CZAPIEWSKI – DDTM/SSRC/ER/Délégué à l'éducation routière  
Monsieur Alain FIERRARD – DDTM/SSRC/ER/Délégué adjoint à l'éducation routière  
Madame Annie ZEGGAI – DDTM/SSRC/ER Secrétaire  
Madame Béatrice DUCHENE – DDTM/SSRC/ER Répartitrice

**Représentants des inspecteurs**

Monsieur Pascal THIEFFIN – UNSA  
Monsieur Franck MAGRY – FO

**Représentants des établissements de la conduite**

Madame Nelly VANDENBERGHE – CNPA

**Absents excusés**

Monsieur Michel PLASSON – Préfecture/Directeur de la réglementation et des libertés publiques  
Monsieur François BUGUEL – DDTM/SSRC Chef de service  
Monsieur Hervé FAUQUET – UNIDEC - EECA

En ouverture de séance, Monsieur Franck MAGRY lit une déclaration du SNICA-FO concernant la Méthode Nationale d' Attribution des places d'examen (déclaration jointe)

**SUJETS ABORDES :**

- Lecture et analyse des différents tableaux
- Examens supplémentaires
- Questions diverses

## **I – Lecture des tableaux**

### Tableau de bord cellule ER décembre 2012 à novembre 2013 et décembre 2013 à novembre 2014

Les chiffres montrent une légère baisse de la moyenne des coefficients attribués pour cette période, impliquant une diminution de l'offre en places d'examen dans l'ensemble des catégories de permis de conduire.

Le bilan d'activité affiche une diminution de 2.16 % dans le potentiel d'activité .

Par exemple, le coefficient d'attribution de places, pour le mois de novembre, est de 1,2 en B. Il semble particulièrement bas. Il s'explique par trois raisons différentes :

- ✓ un faible nombre de jours ouvrés (19 jours),
- ✓ des arrêts maladie de longue durée pour 4 IPCSR
- ✓ des journées de formation et de concours professionnels pour les 17 IPCSR se présentant aux épreuves du concours de 2<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> classe

La somme des jours annulés ( grèves, intempéries, maladies ) et reportés à une date ultérieure est en nette baisse, 455 au lieu de 858. De bons chiffres imputables, pour une bonne part, à un hiver beaucoup plus clément que le précédent.

Par ailleurs, les examens supplémentaires effectués le samedi, en plus du temps de travail hebdomadaire, correspondent à 1,5 à 2 ETP IPCSR chaque mois. Ils compensent en grande partie la diminution des droits en places des EECA, liée à des coefficients peu élevés.

A noter toutefois : la somme des places d'examen perdues, car non honorées, sur les neuf premiers mois de l'année 2014 s'élève, dans le département du Nord, à 36 jours d'activité, soit environ 4 jours chaque mois.

#### Actualité :

Un nouvel IPCSR prend ses fonctions à Lezennes à compter du mois de novembre et 2 postes restent vacants dans le département.

Madame VANDENBERGUE souhaite connaître la tendance pour le coefficient de décembre.

Alain FIERRARD explique que les 2 postes vacants, les arrêts maladie de longue durée de 3 agents, la période des fêtes de fin d'année et l'obligation de solder les congés 2014 ne vont pas favoriser une hausse des coefficients.

#### Tableau des journées supplémentaires :

Les reports des journées annulées pour maladies et grèves (107 jours sur 6 mois ) ont été assurés, au plus tard, à M+1.

Les journées rendues par les centres de formation lourd, les journées mises à disposition pour les permanences nationales et non attribuées, les jours de congés rendus par les IPCSR ont permis la création de 174 journées d'examen supplémentaires sur 6 mois.

### Tableau des places supplémentaires attribuées aux EECA :

Les places attribuées répondent à des critères précis, définis lors du premier CLS et actés par un courrier du Préfet du Nord, Préfet de Région. Essentiellement pour reprises de dossiers, population de référence erronée, fermetures ou créations d'établissements, extensions d'activité ..

L'attribution est faite sur demande des EECA et au vu de justificatifs recevables.

### **II – Examens supplémentaires**

Les examens du samedi se poursuivent et se poursuivront jusque la fin de l'année.

Le nombre d'IPCSR volontaires reste stable (environ 20) et les journées réalisées représentent en moyenne 1,5 à 2 ETP par mois.

Le taux de réussite avoisine les 61 % sur 9 mois.

Aucune directive n'a été donnée pour le moment, par la DSCR, sur leur reconduite en 2015.

### **III -- Questions diverses**

Comme chaque année, les examens moto ne seront programmés que l'après-midi à partir du 15 décembre et ce jusqu'au 15 mars afin de minimiser les annulations dues aux intempéries.

**PROCHAIN C.L.S. : Le mardi 13 janvier 2015 à 14h00 à Lezennes**